



FICHE DE POSTE

DELIB.DL_AP2024_0015 du 09/04/2024

POSTE : PB_03861

Direction/Service : DGA DHM / Direction de la qualité de vie au travail /

Direction : Qualité de vie au travail (DQVT)

Service : Gestion des compétences et formation

Responsable hiérarchique : sous l'autorité hiérarchique du chef de service Gestion des compétences et formation

Résumé du poste :

Mission ou orientation de la direction :

La direction de la qualité de vie au travail est un élément essentiel de l'amélioration des conditions de travail des agents. Elle regroupe des missions complémentaires dans la prise en charge individuelle et collective des agents : la mobilité, la reconversion, les entretiens professionnels, la gestion des compétences, la formation, la préparation des concours ou examens, la médecine du travail, les politiques inclusives, les œuvres sociales et le télétravail.

Mission du service :

Le service de gestion des compétences et formation a pour missions principales d'anticiper les besoins en compétences et de développer les talents au sein de la collectivité. Il élabore et met en œuvre la politique de formation continue, en adéquation avec les orientations stratégiques et opérationnelles de la collectivité. Il accompagne les agents tout au long de leur parcours professionnel en identifiant leurs aspirations et leurs potentiels d'évolution. Le service conçoit et anime également les dispositifs de gestion prévisionnelle des compétences. Il coordonne les entretiens professionnels des agents. Enfin, il veille à l'optimisation des ressources allouées à la formation pour garantir un investissement efficient dans le capital humain.

IDENTIFICATION DU POSTE :

Intitulé du poste : Chargé des reconversions et de la mobilité

Fonction : Chargé des reconversions et de la mobilité

Le cadre d'emploi : Rédacteurs territoriaux

Grade : Rédacteur, Rédacteur ppl 2^{ème} ou 1^{ère} cl - de catégorie : B

Filière : Administrative

Le positionnement du poste dans l'organisation : Rattaché à la DQVT

RESUME DU POSTE :

Mission ou la finalité du poste : Rattaché au service **Gestion des compétences et formation**, le Chargé des reconversions et de la mobilité accompagne les agents dans leur évolution professionnelle, qu'il s'agisse de reconversion, de mobilité interne ou de

développement des compétences. Il joue un rôle crucial dans le maintien de l'employabilité des agents et dans l'adaptation de la collectivité aux nouveaux enjeux

RELATIONS FONCTIONNELLES :

A l'intérieur du service :

- Service Gestion des compétences et formation
- Chef de bureau Évaluation et Développement des compétences

A l'intérieur de la DQVT :

- le directeur de la QVT
- les autres services rattachés à la DQVT

A l'intérieur de la collectivité :

- Échanges fréquents avec l'ensemble des responsables des services de la collectivité, la DRH, GEEM,
- Interface avec les encadrants des services
- Dircom

Avec les partenaires extérieurs :

- Relations avec l'ensemble des prestataires de formation de la collectivité
- CNFPT, CDG, organismes privés de formation

ACTIVITÉS / TACHES PRINCIPALES DU POSTE :

- Accompagnement individuel des agents
- Écouter et analyser les besoins et les aspirations des agents
- Définir un plan d'action personnalisé en fonction des compétences, des qualifications et des objectifs
- Mobiliser les outils et les ressources nécessaires à la réalisation du plan d'action (formations, VAE, bilan de compétences...).
- Suivre, conseiller et accompagner l'agent dans sa démarche de reconversion ou de mobilité
- Animer la politique de reconversion et de mobilité du Département
- Identifier les besoins individuels en compétences
- Développer et mettre en œuvre des actions de reconversion et de mobilité internes et externes
- Communiquer sur la politique de reconversion et de mobilité auprès des agents et des directeurs
- Suivre les dossiers des agents en reconversion ou en mobilité
- Constituer les dossiers de financement
- Rédiger des notes et des rapports
- Recueillir et analyser les besoins de formation des agents et des services
- Organiser et suivre des actions de formation
- Réceptionner, traiter et diffuser des informations liées à la formation et aux concours via les canaux internes de la collectivité
- Mettre en œuvre et piloter un plan de formation
- Rédiger des cahiers des charges
- Réaliser des entretiens individuels pour définir les projets de formation.
- Organiser des ateliers et des informations collectives sur la mobilité et la reconversion professionnelle
- Gérer les dossiers administratifs liés aux parcours de formation
- Conduire des entretiens individuels pour évaluer les besoins en formation et en mobilité
- Élaborer des plans de développement personnalisés pour les agents
- analyser les besoins en formation et en mobilité,
- établir des plans de développement individualisés et mettre en place des programmes adaptés.
- conseiller les agents dans la construction de parcours professionnels dans le cadre d'une mobilité subie, choisie ou de la période préparatoire au reclassement

- Assurer le suivi administratif des actions de formation (inscriptions, convocations, évaluations, etc.).
- Promouvoir la diversité et l'inclusion dans les programmes de mobilité
- Collaborer avec les responsables des ressources humaines pour identifier les opportunités de mobilité
- Participer à l'élaboration des budgets liés à la formation et à la mobilité
- Participer aux bilans des formations
- Renseigner des tableaux de bord de suivi de l'activité
- Préparer des rapports périodiques sur les activités de formation et de mobilité

Cette liste de tâches énumérée n'est pas limitative. Elle peut évoluer à tout moment sur demande de l'employeur

COMPETENCES PRATIQUES REQUISES :

Le Chargé des reconversions et de la mobilité doit démontrer un savoir approfondi dans le domaine, un savoir-être axé sur l'empathie et la relation humaine, ainsi qu'un savoir-faire pratique pour planifier, coordonner et mettre en œuvre des programmes de formation et de mobilité efficaces

Savoirs :

- Posséder une solide connaissance des principes et des pratiques liés à la formation professionnelle et à la mobilité
- Connaissance approfondie de l'évolution des métiers de la FPT et des dispositifs de reconversion et de mobilité (VAE, CPF, etc.).
- Connaissance des techniques de bilan de compétences et de VAE (souhaité)
- Avoir une compréhension approfondie des différents dispositifs de formation, ainsi que des enjeux et des tendances des métiers de la collectivité
- Avoir une connaissance des outils d'évaluation des compétences et des techniques d'accompagnement
- Connaître le plan de développement des compétences du Département

Savoir-faire :

- Posséder de bonnes compétences en communication pour transmettre des informations claires et pour faciliter les échanges avec les différents acteurs internes et externes.
- Accompagnement individuel et collectif : capacité à écouter, analyser, et proposer des solutions individualisées
- Maîtrise des outils bureautiques et de communication (Word, Excel, PowerPoint, Teams, etc.)
- Animation de groupe : capacité à captiver l'attention, à créer une dynamique positive et à faire participer les personnes
- Communication : capacité à rédiger des notes et rapports clairs et concis, à communiquer de manière orale et écrite avec aisance
- Gestion administrative : capacité à suivre des dossiers, à constituer des dossiers de financement et à respecter les procédures
- Compétences en gestion de projet pour planifier, coordonner, respecter les délais et évaluer les initiatives de formation
- Maîtriser le processus d'élaboration du référentiel des compétences
- Maîtriser l'ingénierie de la formation
- Maîtriser les outils bureautiques (Word, Excel, PowerPoint, visioconférence, logiciel RH, etc.)
- Avoir de bonnes capacités rédactionnelles
- Savoir rendre des comptes
- Faire preuve d'une bonne capacité d'innovation, d'organisation et d'autonomie
- Capacité à concevoir et à dispenser des formations adaptées aux besoins identifiés
- Aptitude à analyser les résultats et à formuler des recommandations pour l'amélioration continue

Savoir-être :

- Faire preuve d'empathie, d'écoute active et de sens de la diplomatie.
- Etre capable de créer un climat de confiance avec les agents et de les accompagner dans leur parcours professionnel.
- Une attitude ouverte, respectueuse et bienveillante est primordiale pour favoriser l'engagement et la motivation des individus.
- Une grande capacité d'adaptation, d'écoute et une curiosité intellectuelle afin de rester à jour sur les évolutions du domaine.
- Rigueur, organisation et sens du détail.
- Discrétion et professionnalisme.

LES PARTICULARITES / CONTRAINTES DU POSTE :

- Déplacements au sein des directions ou services de la collectivité
- Pics d'activité liés à la conception du plan de formation
- Respect des obligations de discrétion et de confidentialité
- Devoir de réserve et sens du service public
- Horaires réguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations du service
- Disponibilité vis-à-vis des agents et du public (accueil physique et téléphonique)
- Disponibilité pour des déplacements fréquents liés à la coordination de formations ou à l'identification d'opportunités de mobilité.
- Capacité à travailler de manière autonome et à gérer plusieurs projets simultanément.
- Respect des délais et des contraintes budgétaires.
- Confidentialité et discrétion dans le traitement des informations sensibles liées aux parcours professionnels des agents
- Capacité à gérer des situations complexes et émotionnellement chargées.
- Aptitude à travailler de manière autonome et à prendre des initiatives.
- Forte motivation et engagement dans l'accompagnement des agents.
- Capacité à travailler en réseau avec les acteurs internes et externes de l'entreprise.

Compétences complémentaires

Expérience en gestion de carrière ou en reconversion professionnelle.

Connaissance des métiers de la FPT.

NB: A défaut d'un fonctionnaire répondant au profil, un contractuel pourra être envisagé

Si besoin, cette fiche sera actualisée tous les ans lors de l'entretien professionnel